



Syndicat suisse des services publics

SSP - Enseignement

www.ssp-vaud.ch



SUD-Education

www.sud-vaud.ch

Nous refusons les attaques contre nos salaires et nos rentes !

**Nous exigeons l'ouverture de négociations salariales
pour garantir le montant et le pouvoir d'achat
de nos rémunérations !**

Appel adressé à Mme Anne-Catherine Lyon, Cheffe du DFJC et au Conseil d'Etat

Nous, enseignantes et enseignants vaudois-e-s, refusons qu'à l'occasion des changements dans les prestations et le financement de la CPEV, l'employeur public dévalorise une fois de plus notre profession, disqualifie notre travail, attaque notre statut et nos rémunérations.

À l'occasion de DECFO-SYSREM déjà, la classification et le salaire de plusieurs catégories enseignantes ont été attaqués. Les pertes sur le salaire carrière dans le secondaire I étaient initialement de 200'000 CHF, celles que le Conseil d'Etat voulait imposer aux maître-sse-s de gymnase de plus de 450'000 CHF.

Il a fallu une très forte mobilisation des salarié-e-s pour que le Conseil d'Etat et le DFJC acceptent de négocier des mesures de compensation, connues sous le nom de « cliquet ». L'employeur a explicitement reconnu que le changement de classe lié au « cliquet », après 15 ans d'ancienneté reconnue, constituait bien une compensation pour les très fortes pertes de salaires carrière dans le secondaire.

Aujourd'hui, nous luttons contre la dégradation de nos conditions de retraite et de salaire. En particulier, le refus d'indexer correctement les traitements et le projet de faire payer, qui plus est à 100%, les cotisations de 2ème pilier pour les changements de classe, appellent notre opposition la plus résolue. Les enseignant-e-s au bénéfice du « cliquet », mais aussi celles et ceux qui changent de classe pour différentes raisons (formation en cours d'emploi, formation postgrade,...) devraient payer pour le rachat plus de 30'000 CHF ou travailler 2 ans supplémentaires, soit 40 ans, pour obtenir les pleins droits ! L'effet concret du changement de classe lié au « cliquet » est ainsi repoussé de plusieurs années.

Dans le cadre de la pétition générale des employé-e-s du secteur public, nous, enseignantes, enseignants, exigeons de la Cheffe du DFJC et du Conseil d'Etat que des négociations salariales soient ouvertes pour garantir le montant effectif de nos rémunérations et notre pouvoir d'achat.

Nous exigeons aussi que le « cliquet » soit étendu à l'ensemble du corps enseignant, permettant ainsi à tous les ordres d'enseignement d'accéder en égalité à ce changement de classe.

**→ Les enseignant-e-s remettront cette pétition au DFJC
en une action collective, le jeudi 13 juin 2013 à 17 h, rue de la Barre 8.**